



Philippe Leuba  
Conseiller d'Etat

Rue Caroline 11  
1014 Lausanne

Chef du Département de l'économie et du sport

Secrétariat d'Etat à l'économie  
SECO  
Surveillance du marché du travail  
Madame Valérie Berger  
Holzikofenweg 36  
3003 Berne

Lausanne, le 27 juin 2014

**Audition relative à la révision de l'article 6 al.2 let.g de l'ordonnance sur les travailleurs détachés en Suisse et de l'article 14 al.3 let.f de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative**

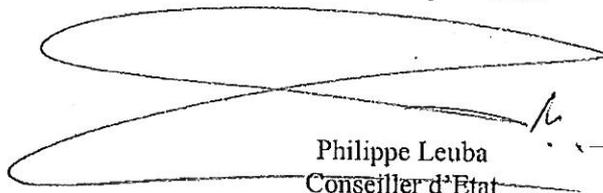
Madame,

Je vous remercie de m'avoir consulté au sujet du projet de modification de la réglementation relative aux prestataires de services étrangers actifs dans l'aménagement et l'entretien paysager.

Après avoir consulté les membres de la Commission tripartite chargée de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement, j'ai l'avantage de vous informer que les modifications envisagées n'entraînent aucune opposition. Les partenaires sociaux et les autorités du marché du travail sont au contraire d'avis que cette modification est de nature à faciliter le contrôle des activités d'entretien et d'aménagement paysager.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef du département



Philippe Leuba  
Conseiller d'Etat